

# Réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2025

## PROCES-VERBAL DE SÉANCE

*L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 23 septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.*

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

### Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILIQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : FERNANDEZ Aurélie (excusée).

### Points à l'ordre du jour :

Demande de création du Syndicat des eaux « Est Châtaigneraie » - approbation des statuts ; Éclairage Public suite aux travaux de sécurisation de la Basse Tension et enfouissement du réseau téléphonique à Lascarraux ; Éclairage Public suite aux travaux de sécurisation de la Basse Tension et enfouissement du réseau téléphonique à Aubuges ; Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'eau et de l'assainissement 2024 ; Décisions Modificatives budgets Commune et AEP et Questions diverses

### Secrétaire de séance :

Monsieur Frédéric LIMOUSIN est désigné secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

### Délibérations votées par le Conseil Municipal

- Demande de création du Syndicat des eaux « Est Châtaigneraie » - approbation des statuts

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que suite à la dernière réunion de COPIL, le Syndicat des eaux « Est Châtaigneraie » serait créé au 1<sup>er</sup> juillet 2026 et serait composé de 9

communes, sous réserve que chacun des conseils municipaux délibèrent pour demander à Monsieur le Préfet du Cantal la création du Syndicat.

Il présente les statuts : le siège social sera à Lafeuillade-en-Vézie et les compétences seront l'eau potable et l'assainissement collectif.

Il propose au Conseil Municipal d'approuver ces statuts et de solliciter la création du Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie.

Accord du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Châtaigneraie Cantalienne va procéder au changement de l'automate de la station de Moynac début 2026, le coût des travaux est estimé à environ 25 000 euros.

- **Éclairage public suite aux travaux de sécurisation de la Basse Tension et enfouissement du réseau téléphonique à Lascarraux**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal va entreprendre les travaux de sécurisation de la basse tension à Lascarraux pour un montant de 157 600 €. Ils seront suivis des travaux d'enfouissement du réseau téléphonique d'un montant de 63 300 € et d'éclairage public d'un montant de 37 300 €, pour lesquels la commune doit participer dans le cadre d'un fonds de concours de 50 %, soit respectivement 31 650 € et 18 150 €.

Il est précisé que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2026.

Accord du Conseil Municipal.

- **Éclairage public suite aux travaux de sécurisation de la Basse Tension et enfouissement du réseau téléphonique à Aubuges**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal va entreprendre les travaux de sécurisation de la basse tension à Aubuges pour un montant de 180 600 €. Ils seront suivis des travaux d'enfouissement du réseau téléphonique d'un montant de 39 500 € et d'éclairage public d'un montant de 20 700 €, pour lesquels la commune doit participer dans le cadre d'un fonds de concours de 50 %, soit respectivement 19 750 € et 10 350 €.

Il est précisé que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2026.

Accord du Conseil Municipal.

- **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau et de l'assainissement collectif (RPQS)**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation de rapports annuels concernant le service public de l'eau et de l'assainissement collectif. Ces derniers sont publics et permettent d'informer les usagers ; ils sont consultables sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les RPQS pour l'année 2024 :

Données concernant l'eau potable :

- nb d'abonnés au 31/12/2024 : 350 (349 en 2023)
- linéaire du réseau : 37,2 km
- nb de m<sup>3</sup> vendus : 39 641 m<sup>3</sup> (-8,4 % comparé à 2023)
  
- Prix d'1m<sup>3</sup> d'eau TTC : 2,09 €
- encours de la dette : 31 965 €
- conformité : 9 analyses réalisées - 100% de conformité
- rendement du réseau : 82 %

Données concernant l'assainissement collectif :

- nb d'abonnés au 31/12/2023 : 165 (396 habitants desservis)
- linéaire du réseau de collecte : 9,45 km
- Prix d'1m<sup>3</sup> TTC : 1,82 €
- encours de la dette : 250 000 € (travaux de mise en conformité des 4 stations)

Le Conseil Municipal adopte ces rapports.

▪ Décisions modificatives n°01-2025 - Budget Commune

Ecritures budgétaires sur le budget Commune suite à l'achat des terrains Bac par l'Etablissement Public Foncier.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Décisions modificatives n°01-2025 - Budget Eau & Assainissement

Ecritures budgétaires sur le budget Eau & Assainissement pour :

- inscription des factures EDF de la station de Moynac remboursées par la Châtaigneraie Cantalienne
- prise en charge des factures de remplacement des pompes à la station d'Aubugues et des SOFREL (suite au passage en 4G) non inscrites au BP 2025.

Accord du Conseil Municipal.

## Questions diverses

▪ Délaissé route départementale à Lascarraux

Le Conseil Départemental va installer des glissières pour sécuriser le cheminement piéton le long de la route départementale ; les espaces verts seront réaménagés pour faciliter l'entretien effectué par la commune.

- Travaux de voirie 2025

Travaux à Nadal et aux Landes terminés.

Mise en place du radar pédagogique à Nadal pour contrôle des excès de vitesse.

- Matériel

- Mise en vente de la rigoleuse : 5 000 € HT
- Devis reçu pour l'achat d'une étrave d'occasion : 4 500 € HT

- Divers

- Point sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner : 6 en 2025, toutes ayant donné lieu à renonciation.
- Information concernant un courrier reçu de l'association CLCV concernant la location d'un logement communal.
- Remerciements reçus de l'Association des donneurs de sang d'Arpajon-sur-Cère pour le versement de la subvention.

## Tour de table

- Devis à solliciter pour l'élagage de différents arbres dans le bourg.

**Le Maire :**

**David ERNEST**

**Le secrétaire de séance :**

**Frédéric LIMOUSIN**